



Chères Entreprises Olonnaises,

Malgré une année 2021 encore perturbée par une situation sanitaire difficile, il nous tient à cœur de relancer nos activités pour 2022.

Nos projets 2022

Soirée retrouvailles

Assemblée Générale

Une animation surprise

Marché de Noël : mi-décembre

Animations festives pour l'ensemble des adhérents

Et bien d'autres dates à prévoir...

Nous serions heureux que vous fassiez parti de l'aventure 2022 en renvoyant votre bulletin d'adhésion ci-dessous et votre règlement avant le 10 mars 2022.

Ensemble nous serons plus forts

AACOrdialement !

Les Membres du Bureau

RNA W853002152



Devenir adhérent

FORMULAIRE D'ADHÉSION à retourner avant le 10 mars 2022

Compléter et retourner le formulaire ci-dessous accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de AACO sous enveloppe affranchie à : AACO - Mairie Annexe d'Olonne sur Mer - La Jarrie - Olonne sur Mer - 85340 LES SABLES D'OLONNE. Une facture vous sera remise ultérieurement.

Enseigne :

Nom de la société si différente :

Activité ou secteur d'activité :

Responsable :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Site Internet :

Réseau sociaux :

Déclare :

- Adhérer à l'AACO.
 - Verser 65,00 € de cotisation annuelle
- Référence chèque :
- Banque :

- Avoir pris connaissance des statuts disponibles sur simple demande auprès de l'association.
 - Accepter que la fiche d'informations soit reprise sur les documents et le site de l'AACO.
- Le

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») et cachet de l'entreprise